

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

CX/CF 07/1/6 Add.1

Mars 2007

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

Première session

Beijing, Chine, 16 - 20 avril 2007

DOCUMENT DE TRAVAIL POUR INFORMATION ET UTILISATION LORS DES DÉBATS CONCERNANT LES CONTAMINANTS ET LES TOXINES DE LA NGCTA

Corrigendum au document de travail CX/CF 07/1/6

Le paragraphe 4 du document de travail CX/CF 07/1/6 est remplacé par le suivant:

Ce document comprend : i) la liste des limites maximales des contaminants et des toxines dans les aliments (Partie 1 et Partie 2); et ii) le tableau I des limites maximales et indicatives pour les contaminants et les toxines présents dans les aliments (commençant respectivement aux page 5 et 58). Dans la partie 1, les questions soulevées par les discussions antérieures sur les limites maximales pour un contaminant/une toxine sont entourées par des lignes en tirets tandis que les informations sur la nature et la toxicité sont entourées de lignes continues. Le tableau présenté ci-joint, qui a été préparé sur la base de celui qui est annexé à la NGCTA adopté lors de la vingt-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius, contient les modifications proposées telles qu'elles sont indiquées dans le document CX/CF 07/1/1 add.1.